



VIDE – GRENIER

Dimanche 3 juillet 2022

Mairie - 86340 Aslonnes



Règlement du vide-grenier

- 1- Cette manifestation, organisée par le Comité des Fêtes d'Aslonnes se déroulera le 3 juillet de 9h00 à 18h00, **sur l'espace vert devant la mairie et la salle des fêtes.**
- 2- Le vide-grenier est réservé aux particuliers dans la limite des places disponibles.
- 3- L'installation est prévue entre 7h à et 9h00 -Prévoir tables et chaises (non fournies). Le placement se fera par ordre d'arrivée.
- 4- Sont interdits à la vente les animaux et tout aliment sous n'importe quelle forme.
- 5- Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout stand ne présentant pas les caractères d'un vide-grenier / brocante.
- 6- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable, notamment en cas de perte, casse, vol ou toute autre détérioration.
- 7- Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.
- 8- Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription sauf en cas d'annulation par les organisateurs. En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêts et sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs.
- 9- Le prix du mètre linéaire est fixé 2,00 €
- 10- L'encadrement de la manifestation est assuré par les membres du Comité des fêtes.
- 11- Des parkings gratuits sont à votre disposition autour de la salle pour la journée.
- 12- Seuls les bulletins correctement remplis et accompagnés du règlement seront pris en compte.

Présidente : Véronique ROCHEREAU 2 route Américaine 86340 ASLONNES Tél : 06 06 32 46 32 33	Secrétaire : Lydie COLOMBEL Mairie 86340 ASLONNES Tél : 06 73 31 76 48	Trésorière : Maryse GREMILLON 2 La Gaudenalière 86340 ASLONNES Tél : 05.49.42.52.55
---	--	--

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER DIMANCHE 3 JUILLET 2022

Dans la limite des places disponibles

Organisé par le Comité des Fêtes

À retourner à : **Maryse GREMILLON / Véronique ROCHEREAU**

Impérativement avant le : **26 juin 2022** **accompagné du règlement**

NOM Prénom _____

Adresse : _____

Date et lieu de naissance : _____

Code postal et ville : _____

Courriel : _____

N° de pièce d'identité : _____

Délivrée le : _____ Par : _____

CNI : Permis de conduire : **Joindre photocopie de la pièce en cours de validité**

Longueur demandée (maximum 10m) :
 X 2.00 € soit :€

(Rayer la mention inutile) En espèces - En chèque à l'ordre « Comité des Fêtes »

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et j'en accepte les conditions. Je déclare ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code pénal)

Fait à _____, le _____ Signature :